

## Communiqué de presse

Suisse, le 21-06-2012

Depuis Janvier 2011, date de la révolution tunisienne, la communauté Tunisienne en Suisse est en pleine « ébullition ». Plusieurs réunions et tables rondes, organisées par divers groupes et tendances ont eu lieu dans différentes régions de la Suisse et ce dans la but de discuter de la contribution de la diaspora tunisienne dans la nouvelle ère de la Tunisie postrévolutionnaire.

Un groupe de cette communauté a pris l'initiative de prendre les choses en main et de proposer l'idée de créer l'association de la *Communauté Tunisienne en Suisse (CTS)*. Suite à plusieurs réunions consultatives, une assemblée générale constituante a eu lieu le 10 Juin 2012. Cette assemblée a été l'occasion de mettre en place le premier jalon de la charte de la CTS. Les participants ont discuté de la vision de la CTS, de ses statuts, de ses objectifs à moyen et long terme et des activités à mettre en œuvre dans le court terme. Les participants ont aussi discuté et validé **la politique générale de l'association CTS**. Celle-ci peut se résumer en 7 points :

- ✓ Ouvrir l'association à toute la communauté tunisienne en Suisse sans exception ou distinction,
- ✓ Opter pour une démarche de dialogue et d'ouverture en ce qui concerne le choix des programmes et de la stratégie de la CTS,
- ✓ Écarter toute forme d'exclusion, de marginalisation et de favoritisme,
- ✓ Maintenir et renforcer l'indépendance de l'association en la gardant en dehors des débats politiques,
- ✓ Favoriser la communication et la collaboration avec les institutions et organisations officielles et civiles, tunisiennes et/ou suisses,
- ✓ Profiter de l'expérience des membres de la communauté et donner la priorité aux spécialistes dans les projets de l'association,
- ✓ Veiller à l'identité de la communauté tunisienne.



Les participants ont aussi défini un ensemble de **buts pour l'association** de la communauté Tunisienne en Suisse comme suit:

- ✓ Faciliter l'intégration des tunisiens résidents en Suisse, mettre à leur disposition un encadrement social et culturel et veiller à la défense de leurs droits,
- ✓ Créer et renforcer les liens entre les tunisiens résidents en suisse et leur terre d'origine,
- ✓ Créer un réseau de compétences, d'entraide et de communication avec la population suisse et la communauté tunisienne en Europe,
- ✓ Promouvoir les opportunités d'investissement et de développement en Tunisie, et resserrer les liens de coopération entre la Suisse et la Tunisie.

Lors de la même assemblée, un bureau exécutif a été élu pour deux ans. Sa composition est la suivante :

Président : *Monsieur Hedi Seblaoui*

Directeur exécutif et vice-président : *Monsieur Mohamed Jribi*

Division du développement humanitaire : *Madame Nadia Arfaoui*

Division de l'information : *Madame Hend Ben Ayad*

Division culturelle : *Monsieur Abdelhadi Ameer*

Division sociale : *Monsieur Abdellatif Lakhel*

Division des relations publiques : *Monsieur Adel Mejri*

Division du développement d'investissement : *Monsieur Nabil Abdennadher*

Division des études et recherches : *Monsieur Fathi Othmani*

Responsable des finances : *Monsieur Naim Jabeur*

Responsable administratif : *Monsieur Nabil Hamadi*

### **Signatures:**

*Président*

M. Hedi Seblaoui

*Directeur du Bureau Exécutif*

M. Mohamed Jribi